

*4.14 au R. 7<sup>al</sup>*

SECRETARIAT D'ÉTAT  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET À LA JEUNESSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
des  
SERVICES DE LA JEUNESSE

Groupement n°

JEUNESSE et MOUVEMENT  
Centre R. PASTEUR  
ANCELLE (Htes-Alpes)

# RELEVÉ DES DROITS

## DU PERSONNEL À TRAITEMENT MENSUEL

pour le mois de *Décembre* 1943

### 1<sup>re</sup> PARTIE

(1) En regard de la date de naissance, porter s'il y a lieu la lettre  
{ « P », poursuit ses études ;  
« A », apprentissage ;  
« I », infirme.

(2) Décimales arrondies au dixième.

(3) À porter en diminution sur le modèle n° 5 c G du total du chapitre et article qui supporte le traitement.

*4.14 au R. yal*

SECRETARIAT D'ÉTAT  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET A LA JEUNESSE

SECRETARIAT GÉNÉRAL  
des  
AFFAIRES DE LA JEUNESSE

Groupement n°

JEUNESSE et MUSEE  
Centre R. PASTEUR  
ANCELLE (Htes-Alpes)

# RELEVÉ DES DROITS

## DU PERSONNEL A TRAITEMENT MENSUEL

pour le mois de *Décembre* 1943

### 1<sup>re</sup> PARTIE

(1) En regard de la date de naissance, porter s'il y a lieu la lettre  
    { « P », poursuit ses études ;  
    « A », apprentissage ;  
    « I », infirme.

(2) Décomptes arrondis au dixième.

(3) A porter en diminution sur le modèle n° 5 c G du total du chapitre et article qui supporte le traitement.

NOMS ET PRÉNOMS.	EMPLOI CLASSE ET ECHELON.	SITUATION DE FAMILLE. Nombre d'enfants. Date de naissance de chacun d'eux. (1).	MUTATIONS ET MOUVEMENTS.	NOM- BRE de JOURS.	CHAPITRE					CHAPITRE		
					TRAITEMENT (2).					INDEMNITÉS (2).		
					Article Personnels du statut.	Article Personnels hors statut.	Article Personnels auxiliaires.	Article Indemnité spéciale temporaire.	Article Majoration en Afrique du Nord.	Article De chantiers.	Article Pour frais de service.	Article De 1 <sup>re</sup> mise d'habillement.
DE LANNURIEN Michel	Chef DE Groupe 3 Echelon	Célib.			3.000							
BOISRAMÉ Louis	Chef de Groupe 2 Echelon	Marié I enfant 5-9-43			3.333							
JEANGÉORGES Raymond	Chef de Groupe 2 Echelon	Marié I enfant 29-7-43			3.333							
MINSTER Jean	Chef de Groupe 2 Echelon	Célib.			2.833							
PASQUIER Roger	Chef de Groupe 2 Echelon	Marié 9-5-42			3.333							
BELLOUARD André	Chef d'Equipe 2 Echelon	Célib.			2.358							
LACAZE Jean	Chef d'Equipe 2 Echelon	Marié I enfant 21-7-43	Congé d'armistice N)I.654 de ROYAT  Régularisation de Sol. mis Unipon de 21-7 au 30-7-45		2.858							
VULLIERME Henri	Chef d'Equipe 2 Echelon	Célib.			2.358							
PAYCT René	Instructeur Alpin 5 Echelon	Marié 3 enfants 4-II-35 6-7-37 13-10-39			3.667							
MULLER André	Instructeur Alpin, 3 Echelon	Célib.			2.667							
A reporter . . . . .					27.740							

NOTA. — Voir au recto l'explication des renvois.

CHAPI- TRE	CHAPI- TRE	CHAPI- TRE			TOTAL.	RETENUES DIVERSES.		RESTE.	A DÉDUIRE : préleve- ment pour contribution nationale et impôt céduaire. (3).	NETA PAYER.	INDICATION DES PAYEMENTS EFFECTUÉS.		ÉMARGEMENT OU INDICATION du numéro de chèque.	POUR ME- MOIRE : Timbre quittan- ce.
						ASSURAN- CES sociales (3).	TOTAL.				En numéraire.	Par compte courant postal.		
TITRE	ARTICLE	ARTICLE												
feminités de sidence. (2).	Allocations familiales. (2).	Indemnités de séparation (2)	Supple- ment Famil.	Salaires Uniques										
					3.000	I20		2.880	248	2.632	2.632	<i>Lamy</i>	3	
				190	3.523	I33		3.390	294	3.096	3.096	<i>Marin</i>	3	
				190	3.523	I33		3.390	294	3.096	3.096	<i>Jeany</i>	3	
					2.833	II3		2.720	225	2.495	2.495	<i>Hinter</i>	3	
				95	3.428	I33		3.295	294	3.001	3.001	<i>Parquin</i>	3	
					2.358	94		2.264	159	2.105	2.105	<i>More</i>	3	
				190 32	3.048 32	--		3.048 32	244	2.804 32	2.836	<i>Macan</i>	3	
					2.358	94		2.264	159	2.105	2.105	<i>Hinter</i>	3	
	285		463	285	4.700	--		4.700	90	4.610	4.610	<i>Pay. alt.</i>	3	
					2.667	I07		2.560	202	2.358	2.358	<i>More</i>	3	
285		463	952		31.470	927		30.543	2.209	28.334	28.334			

100561 - IMPR. CHARLES-LAVIGIERE ET CO, 31-3271 - PARIS, FRANCE. ANCIEN - J. 25 110000 - 0303-13

NOMS ET PRÉNOMS.	EMPLOI, CLASSE ET ECHELON.	SITUATION DE FAMILLE. Nombre d'enfants. Date de naissance de chacun d'eux. (1).	MUTATIONS ET MOUVEMENTS.	NOM- BRE de JOURS.	CHAPITRE					CHAPITRE			
					TRAITEMENT (2).					INDEMNITÉS (2).			
					Article Personnels du statut.	Article Personnels hors statut.	Article Personnels auxiliaires.	Article Indemnité spéciale temporaire.	Article Majoration en Afrique du Nord.	Article De chantiers.	Article Pour frais de service.	Article De 1 <sup>er</sup> d'hab me	
LAURENCEAU Jean Claude	Instructeur Alpin I Echelon	Célib.			2.167								
BRECHU Julès	Moniteur Alpin 3 Echelon	Célib.			1.958								
BRUN Pierre	Moniteur Alpin 3 Echelon	Célib.			1.958								
Turc Germain	Moniteur Alpin 3 Echelon	Célib.			1.958								
SANSQUILHEM Fernand	Moniteur Artisanal 3 Echelon	Célib.			1.958								
COQUET Georges	Agent 3 Echelon	Célib.			1.792								
PIGOT Henri	Agent I Echelon	Célib.			1.542								
COLLARD Antoine	Moniteur I Echelon	Célib.			1.667								
ERB Emile	Moniteur I Echelon	Célib.			1.667								
GALLAND Gilbert	Moniteur Alpin I Echelon	Célib.	Congé d'armistice N° 326 T		1.667								
					48.074								

A reporter . . . . .





CHAPITRE ARTICLE	CHAPITRE ARTICLE	CHAPITRE ARTICLE	Supplément Familial	Salaire Unique	TOTAL.	RETENUES DIVERSES.		RESTE.	A DÉDUIRE : prélèvement pour contribution nationale et impôt cedulaire. (5)	NETA PAYER.	INDICATION DES PAYEMENTS EFFECTUÉS.		ÉMARGEMENT OU INDICATION du numéro de chèque.	POUR MÉ- MOIRE: Timbre quittan- ce.
						ASSURAN- CES sociales (3).	TOTAL.				En numéraire.	Par compte courant postal.		
Indemnités de résidence. (2).	Allocations familiales. (2).	Indemnités de séparation. (2).			2.192	88		2.104	136	1.968	1.968			3
285	463	982		51.996	1.682		50.314	3.265	47.049	47.049				



1066-91. - ÉDIT. CHARLES-LAVOISIELLE ET C<sup>o</sup>, 31, 227, 1. - PARIS. - 1966. - 4. 25 10189 - 813-2-43

ARRÊTÉ le présent relevé à la somme de : *Quarante sept mille quarante neuf francs*

A *Annelle*, le *31 Décembre* 194*8*

Le Commissaire adjoint administratif,  
*Le Chef de Centre*



VU ET VÉRIFIÉ :

*Le Chef de Groupement*

VU ET VÉRIFIÉ  
LE CHEF DES SERVICES ADMINISTRATIFS

*Loceuil*

VU ET VÉRIFIÉ :  
L'Intendant,

*Loceuil*